



Dossier

L'enseignement supérieur à Cachan

P. 8

Grand angle
À Cachan, un marché gourmand et convivial

P. 14

Énergie
L'énergie solaire à la portée de tous

P. 21

4 Instants choisis

8 Dossier

Enseignement supérieur à Cachan :
un environnement toujours plus dynamique !

14 Grand angle

À Cachan, un marché gourmand et convivial

16 Actus

- 17 Prévention – Contre les violences faites aux femmes, comment (ré)agir ?
- 18 Urbanisme – L'îlot sud de l'écoquartier franchit une nouvelle étape
- 20 Vie démocratique – les principales délibérations du conseil municipal
- 21 Transition – L'énergie solaire à la portée de tous
- 22 Événement – Bienvenue à la salle Geneviève Clément !
- 23 Emploi et insertion – Le handicafé® est de retour
- 24 Cinéma – Ciné regards africains : clap 17° !
- 25 Théâtre – Une saison de culture en pleine terre

26 Rencontre

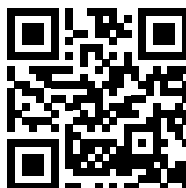
Jérôme Sueur, les liens du son

29 Tribunes

33 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches
en ligne sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Ont participé à la rédaction de ce numéro : Anne-Sophie Campagne, Tom Chevallier, Stéphanie Coye, Alain Jegou, Dominique Lévy, Anne Locqueneaux - Suivi éditorial : Dominique Lévy - Visuel de couverture : Patrice Lariven - Édition : Direction de la communication et de la proximité. Adresse : Hôtel de ville, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam + - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 800 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous en informer : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - Novembre 2024 N° 352

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, séniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine
Déléguée aux quartiers
Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance
Déléguée au quartier
La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie
Déléguée aux quartiers
Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtich Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



© Mathieu Delmestre

Non à la casse des services publics de proximité et aux coupes budgétaires qui menacent le cœur d'action de nos communes

En France, les communes, dernier rempart de la démocratie de proximité, sont dans une situation préoccupante. Le projet de loi de finances pour 2025, proposé par le gouvernement Barnier, de surcroît avec mépris, impose aux collectivités locales une réduction budgétaire sans précédent : 5 milliards d'euros annoncés, mais en réalité 10 milliards si l'on inclut l'ensemble des coupes et les désengagements de l'État.

Derrière ces chiffres, ce sont nos services publics du quotidien qui sont menacés. Concrètement, ces coupes budgétaires se traduiraient par la remise en cause de certains de nos services publics et mettraient en péril les projets d'investissement que nous portons dans les équipements publics comme les écoles, les équipements culturels ou sportifs, ou dans l'espace public. **Ces choix de mettre les collectivités à la diète budgétaire ne sont pas ceux des maires ou des populations qui ont besoin du service public de proximité.**

Accusées injustement, par le ministre des Finances, d'être responsables de tous les maux, rappelons que les collectivités territoriales équilibrent chaque année leurs budgets et financent 70 % de l'investissement public en France, soutenant ainsi des milliers d'emplois. Pourtant, elles subissent aujourd'hui une asphyxie financière qui remet en cause leur capacité d'agir. Leurs agents sont même vilipendés dans les médias, accusés, eux aussi, d'être responsables du déficit public de l'État. Des mesures injustes sont proposées les concernant, notamment au travers de la proposition d'augmentation du délai de carence. Je défends les agents publics car, sans leur action quotidienne, il n'y

aurait pas de service public. Jamais, depuis la décentralisation de 1981, l'autonomie locale n'avait été à ce point menacée. **En affaiblissant nos collectivités, c'est le modèle même de la décentralisation et de l'action publique de proximité qui est mis à mal.**

Les difficultés financières que notre pays connaît sont avant tout la responsabilité et la mauvaise gestion des gouvernements successifs d'Emmanuel Macron, qui ont volontairement diminué les recettes, par des cadeaux fiscaux aux plus riches et augmenté les dépenses non financées. En choisissant de réduire les impôts et charges des plus grandes fortunes et des multinationales à hauteur de 60 milliards d'euros par an depuis 2017, le Gouvernement impose, dorénavant, aux services publics de proximité le coût de ses choix, et compromet les politiques publiques locales de solidarité et de transition écologique. En France, le service public fait partie de notre modèle de société ! « C'est le patrimoine de ceux ou celles qui n'en n'ont pas ! » et, au-delà d'un choix budgétaire, c'est un choix de société !

À Cachan, refusons cette logique injuste et contraire à l'intérêt général pour que notre ville reste ce lieu où bat le cœur de la démocratie et de la solidarité. Je resterai engagée à vos côtés, pour défendre les valeurs de justice et de solidarité et un service public de proximité de qualité.

Bien fidèlement

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



© Nasser Berzane

NOS CUISINIERS ONT DU TALENT !

Samedi 12 octobre, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élus et des Cachanaises et Cachanais de tout âge, ont partagé un repas citoyen à l'école de La Plaine. L'occasion de découvrir le savoir-faire des cuisiniers municipaux, qui assurent la production des repas servis à la cantine pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville, soit environ 2200 repas servis par jour en période scolaire. Ce repas s'inscrivait dans le cadre de l'engagement pris par la Ville lors de la démarche « Parlons ensemble de Cachan » pour faire découvrir et valoriser les services publics. Engagement pris, engagement tenu !



© Nasser Berzane



© Yamiss Hamoud

CACHAN, VILLE AMIE DES AÎNÉS

Mardi 8 octobre s'est tenue au théâtre Jacques Carat une réunion consacrée au bien vieillir à Cachan, présidée par Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et en présence d'acteurs sociaux et de Cachanais. Les résultats de l'enquête menée en 2023 auprès des seniors cachanais et de leurs aidants ont été présentés à cette occasion et Sandrine Churaqui, adjointe à la maire en charge des Solidarités et de l'Action sociale, a détaillé les axes de travail de la Ville pour favoriser le bien vieillir à Cachan, aujourd'hui et demain.

À LA RENCONTRE DES ARTISTES CACHANAIS

Cachan est une terre d'accueil, et de création, pour un grand nombre d'artistes. Lors du week-end du 12 et 13 octobre, les Cachanais ont pu découvrir les ateliers de certains d'entre eux dans le cadre des portes ouvertes des ateliers d'artistes, organisées depuis 1991 par l'association Chemins d'Art, en partenariat avec la Ville de Cachan. Sculpture, céramique, arts plastiques, peinture... Un week-end de plongée dans l'univers d'artistes talentueux, au cœur même de leur espace de création.



© Nasser Berzane



© Nasser Berzane



© Nasser Berzane

L'ILLUSION À L'HONNEUR À L'ORANGERIE

Mardi 8 octobre a eu lieu le vernissage de l'exposition *Illusion* à l'Orangerie en présence de Hélène de Comarmond, maire de Cachan. Cette exposition de l'association Chemins d'art, du 8 au 26 octobre, a permis de découvrir, en parallèle des portes ouvertes des ateliers d'artistes, le talent et la diversité des modes d'expression d'artistes cachanais de l'association.



© Henri Perrot

L'ACCORDERIE DE CACHAN PRIMÉE POUR SON ACTION RÉPARONS ENSEMBLE

L'Accorderie de Cachan a reçu, lors de la 8^e édition du Grand Paris Circulaire, le trophée de l'Économie Sociale et Solidaire dans la catégorie « deuxième vie des objets » pour son action Réparons ensemble.

Le trophée leur a été remis le 4 octobre dernier, lors d'une cérémonie au Pavillon de l'Arsenal à Paris, en présence de Thomas Kekenbosch, conseiller municipal délégué à l'écologie populaire et l'Économie sociale et solidaire. Bravo à tous les accordeurs !



© Métropole du Grand Paris



© Yaniss-Hammad



© Yaniss-Hammad

1, 2,3, PRÊTS ? PARTEZ !

Du 14 au 18 octobre, plus de 1 600 élèves des cinq écoles primaires publiques de la Ville se sont élancés dans le cadre champêtre du parc Raspail pour le cross scolaire.

Celui-ci se tient chaque année avant les vacances de la Toussaint. Ni classement, ni compétition : l'objectif est de valoriser la distance parcourue par chaque classe et chaque groupe scolaire.



© Yaniss-Hammad



© Henri Perrot



© Henri Perrot

QUAND LES COURS DE RÉCRÉ SE TRANSFORMENT EN OASIS...

Jeudi 17 octobre, Helène de Comarmond, maire de Cachan, les élus, l'inspectrice de l'éducation, Marie-Aude Laurent, et les partenaires ont inauguré les cours oasis de l'école du Coteau. Les cours ainsi rénovées, véritables îlots de fraîcheur en période estivale, proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie ainsi que des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants.



© Henri Perrot



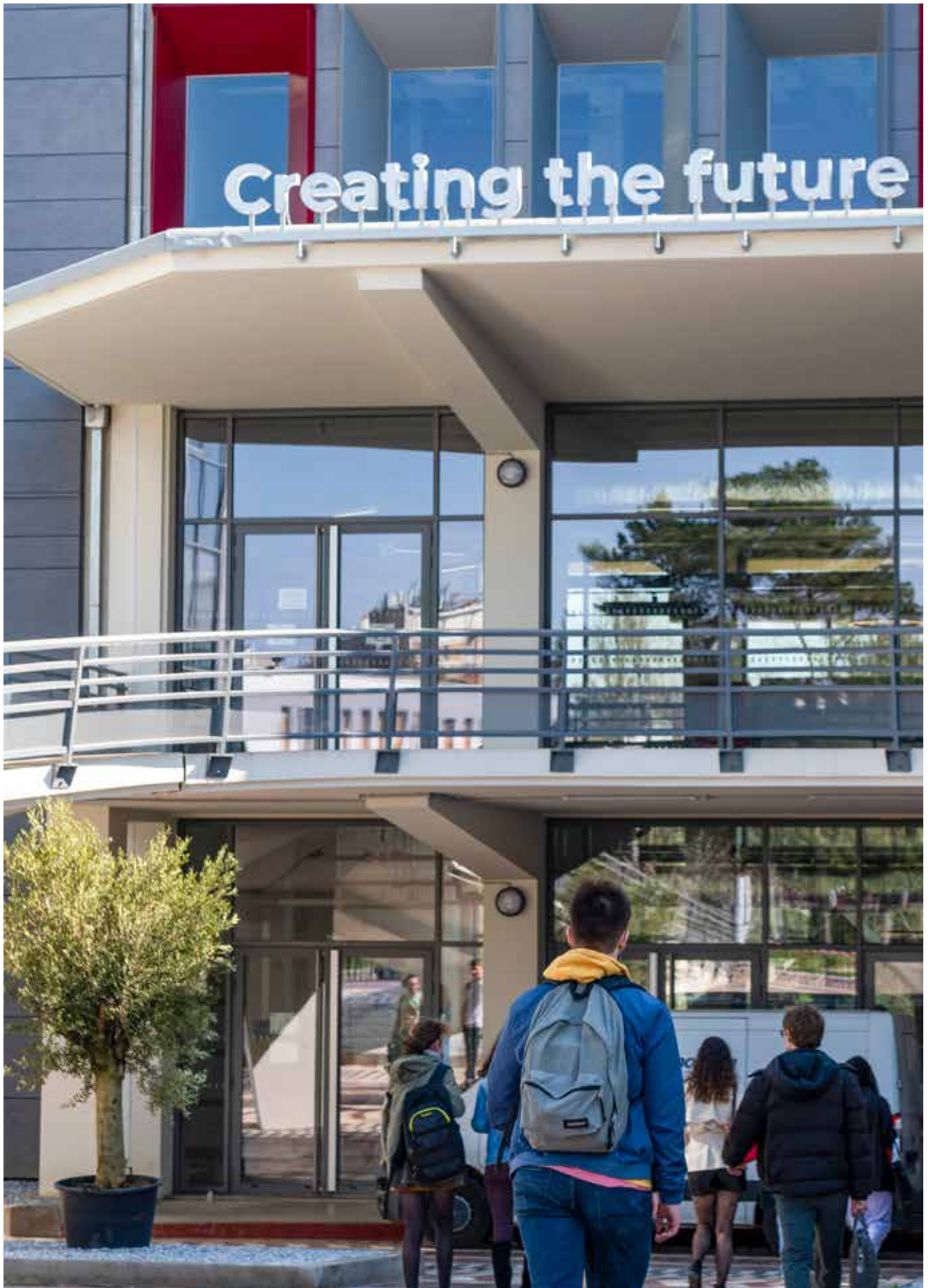
© Henri Perrot



© Tom Chevallier

CACHAN ET LE GRAND PARIS EXPRESS

Vendredi 17 octobre, Helène de Comarmond, maire de Cachan, vice-présidente depuis 2021 du comité stratégique de la Société des grands projets (SGP), a accueilli à Cachan la seconde conférence présidée par Nicolas Samsoen, des pôles d'échanges de la Ligne 15 du Grand Paris express. Cette conférence, a permis de faire le point sur les avancées du projet, en présence du préfet de la région d'Île-de-France, M Guillaume, et du président de la SGP, J-F Monteils, et l'ensemble des maires concernées par la ligne 15 Sud.





© Henri Perrot

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À CACHAN

Un environnement toujours plus dynamique

Avec désormais neuf établissements d'enseignement supérieur – dont trois grandes écoles – et deux lycées proposant des formations post-bac, l'identité de Cachan comme pôle de savoirs s'affirme un peu plus encore à chaque rentrée, créant un environnement fécond et riche de promesses pour la jeunesse.

Et deux de plus ! À la rentrée 2024, l'offre d'enseignement supérieur s'est encore étoffée à Cachan, avec l'ouverture de deux nouveaux établissements : l'ECAM-EPMI et le Centre de formation des apprentis de l'Aforp. La première, une grande école d'ingénieurs, a pour le moment lancé une classe préparatoire et ouvrira prochainement un Bachelor. Après la fin des travaux, « nous avons pour projet de développer d'autres formations, précise sa directrice, Ikram Darcherif. À un horizon de 5 ans, nous tablons sur un effectif cumulé de 800 élèves. » Quant au centre de l'Aforp, 500 apprentis s'y forment désormais aux métiers de l'informatique industrielle et de la chaudronnerie. Un effectif qui devrait doubler d'ici à 2030.

Cachan, une terre ancienne de savoirs

Ces deux nouvelles installations viennent perpétuer la longue tradition universitaire cachanaise. L'implantation dans la ville du premier établissement d'enseignement supérieur - l'École spéciale des travaux publics (ESTP) - date en effet de 1904. Elle sera suivie en 1956 de l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET, renommée plus tard École normale supérieure (ENS) de Cachan), puis de l'Institut universitaire de technologie (IUT de Cachan) en 1966 et de l'école d'ostéopathie Ostéobio en 1988. Cette histoire aurait pu se déliter en 2020, avec le départ de l'ENS pour le plateau de Saclay. Il n'en a rien été. Sous l'impulsion des élus, Jean-Yves Le

Bouillonnet et Hélène de Comarmond, les bâtiments laissés vacants ont conservé leur vocation universitaire et sont désormais occupés par de nouvelles grandes écoles : l'EPF, ancienne école polytechnique féminine ; l'ECAM-EPMI, école d'ingénieurs généraliste ; aivacity, école spécialisée dans l'intelligence artificielle et les data sciences ; Excelia, école de management ; ESLI, école de logistique industrielle ; le centre de formation de l'Aforp développé par le GIM (Groupement des Industries Métallurgiques) d'Île-de-France.

Des filières d'excellence et d'avenir

Ce sont ainsi aujourd'hui neuf établissements d'enseignement supérieur

Site historique de l'École spéciale des travaux publics (ESTP), les premiers bâtiments du campus de Cachan de l'ESTP ont été construits en 1904 et le dernier livré en 2021. Un projet de réaménagement est en cours, pour moderniser les infrastructures et les adapter aux besoins pédagogiques.



© Henri Perrot

et deux lycées qui sont présents sur la ville et proposent des cursus allant de formation bac+2 (BTS) à bac+8 (doctorat), en passant par des diplômes d'ingénieurs (bac+5), dans des domaines variés : génie électrique, conception de bâtiments intelligents, conseil en économie sociale et familiale, comptabilité, aéronautique... Parmi eux figurent trois grandes écoles d'ingénieurs, dont l'excellence est reconnue. Grâce à cet environnement, à leur investissement dans la recherche et à leurs partenariats internationaux, elles affichent des taux d'emplois exceptionnels : 80 à 96,7 % de leurs étudiants trouvent en effet un emploi dans les trois ou six mois suivant l'obtention de leurs diplômes. Les autres

“Entre établissements, des partenariats et collaborations se nouent pour mutualiser les outils, croiser les savoir-faire, mener des projets communs.”

établissements ne sont pas en reste, avec des ouvertures vers des carrières et domaines en plein développement comme l'intelligence artificielle ou la cybersécurité industrielle. « Aujourd'hui, explique par exemple Christophe Aupart, le directeur de l'Aforp, les machineries contiennent un grand nombre de données. Les entreprises en ont encore peu conscience mais cela présente une faille de sécurité importante. Nous formons des professionnels à circonscrire ce risque. »

Un écosystème fertile

Une telle concentration d'établissements permet d'offrir des perspectives variées aux jeunes et crée également des synergies qui renforcent encore l'excellence de ce pôle. Une « alliance pour les sciences et la technologie » s'est par exemple constituée, rassemblant l'EPF, aivacity, l'ESTP et l'ECAM-EPMI, ainsi que l'ESITC Paris d'Arcueil. Selon Ikram Darcherif, ses avantages sont multiples. Elle permet en effet de « partager les expériences et savoir-faire pédagogiques, mutualiser les

services offerts aux étudiants du campus, créer des synergies et collaborations tant sur le plan académique que sur celui de la recherche scientifique, développer des relations avec les industriels... ». « Au final, résume la directrice, cela participe pleinement à l'essor du campus et à la dynamique du territoire ». À peine ouvert, le centre de formation de l'Aforp imagine lui aussi déjà les collaborations possibles avec ses nouveaux voisins, comme des travaux en mode projet avec des élèves ingénieurs. Une expérience très formatrice, pour Christophe Aupart, puisque « c'est ainsi qu'ils travailleront en entreprise ». « En montrant à nos apprentis qu'un ingénieur a besoin d'eux et qu'ils ont toute leur place dans l'écosystème industriel, ajoute-t-il, nous leur donnons confiance ».

Un campus ouvert sur la ville et ses habitants

Au-delà de l'enseignement, les étudiants bénéficieront à terme d'un environnement privilégié dans un campus totalement rénové. Offrant de larges espaces

Le Crous : futur cœur battant du campus



© Engasser

Construit en 1956 par l'architecte Robert Camelot, second prix de Rome en 1933, le restaurant n'avait pas fait l'objet d'une véritable réhabilitation avant les travaux lancés en 2023. Deux ans plus tard, c'est un Crous flambant neuf qui réouvrira ses portes en 2025. Dans un premier temps, étudiants et lycéens pourront découvrir la nouvelle salle de restauration. Végétalisée et éclairée par de larges baies vitrées et des puits de lumière, elle sera ouverte de 11h à 15h et pourra accueillir

jusqu'à 717 personnes en même temps. Au menu : des plats du jour, avec une option végétarienne, des grillades, des pâtes, des pizzas et des buffets d'entrées et de desserts. Le tout à petit prix : 1 € le menu pour les boursiers et 3,30 € pour les autres.

Un espace de vie convivial

En plus du self et des travaux de rénovation énergétique, la conception intérieure du bâtiment a été entièrement revue. « De plus en plus,

explique Steve Plisson, directeur de la restauration au Crous de Créteil, nous transformons nos restaurants en espace de vie, pour offrir aux étudiants un lieu pour travailler ensemble et créer du lien social ». À la rentrée 2025, deux grands espaces accueilleront ainsi les jeunes en rez-de-chaussée pour manger sur le pouce, prendre un café, travailler, se détendre ou retrouver des amis. « Leur amplitude horaire sera plus importante que le self et ils offriront deux ambiances différentes, précise le responsable. L'un sera plutôt dédié au calme et au travail, l'autre a été conçu comme un lieu convivial », avec jeux d'arcade, billard et baby-foot, ainsi qu'une scène ouverte à la créativité et à l'animation, une salle de sport, un studio de musique et un autre de répétition. Enfin, au troisième étage, des salles pédagogiques modulables, un auditorium de près de 200 places, une brasserie, un espace de réception et une terrasse permettront l'organisation de séminaires, conférences et autres événements culturels ou professionnels.

verts, le site Campus Cachan, en cours d'aménagement, deviendra d'ici deux ans un campus urbain traversé de larges voies réservées aux mobilités douces, d'équipements pour pratiquer du sport, se détendre, se retrouver. La santé des étudiants fait aussi l'objet de toutes les attentions. Lauréat d'un appel à projet de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Midelca), l'EPF a par exemple proposé aux autres établissements et à la Ville d'organiser le Challenge Campus Cachan pour sensibiliser les étudiants à ces questions. Pour Vincent Couteaux, chargé de l'expérience étudiante à l'EPF, cette ouverture allait de soi : « Nos étudiants côtoient des étudiants d'autres

écoles. Nous serons plus efficaces en touchant tout le monde ». Outre les écoles, le Crous s'est investi dans le projet et a pris l'initiative de créer un réseau Vie étudiante. « Aujourd'hui, se félicite Vincent Couteaux, le réseau s'est structuré avec une vraie volonté de travailler ensemble. Avec l'idée de créer des supports de communication coordonnés entre les différentes universités sur les pratiques addictives, les écrans, les paris en ligne, etc. ». Cette dynamique devrait encore se renforcer avec la réouverture en 2025 du nouveau lieu de vie du Crous, susceptible d'accueillir de multiples initiatives, comme celle de l'association COP1, qui distribuera des paniers alimentaires hebdomadaires pour les étudiants en difficulté.

7500
jeunes environ suivent
un cursus d'enseignement
supérieur à Cachan.
Leur nombre devrait
atteindre
les 9500 d'ici cinq ans.

Des étudiants pleinement intégrés à la cité

La Ville, les services municipaux et les habitants se mobilisent pour accueillir ces nouveaux étudiants. À la suite de la concertation #TaParoleCompte, la bibliothèque centrale a étendu ses horaires pour ouvrir ses portes en nocturne et accueillir les étudiants souhaitant réviser. Plusieurs associations d'étudiants ont été lauréates du Fonds dédié aux projets des jeunes lancé en octobre 2023 ; les équipements communaux sont mis à disposition autant que possible, ainsi pour le Challenge Campus Cachan au stade Léo Lagrange en octobre dernier. Au printemps, l'équipement avait déjà accueilli une course solidaire organisée par l'association étudiante EPF Partage (en partenariat également avec le restaurant cachanais Vittorino). Côté culture, le cinéma La Pléiade propose des tarifs spécifiques. Le théâtre Jacques Carat a accueilli pour sa part en avril 2024 un concours d'éloquence et, en juillet, les œuvres sur les violences faites aux femmes de l'association étudiante



Le Festival de la Robotique, organisé en partenariat avec l'IUT de Cachan, a lieu chaque année à Cachan depuis 2015. Cette rencontre annuelle, interdisciplinaire, ludique et pédagogique, associe écoles, universités et associations culturelles de Cachan.

© Henri Perrot

Egalit'Phi. Leurs camarades d'Ecolo'Phi programment quant à eux des opérations de ramassage des déchets avec le service de la Propreté de la Ville. « C'est la grande différence entre le campus aujourd'hui et ce qu'il était du temps de l'ENS, se réjouit Hervé Willaime, adjoint à la Maire en

charge de l'Enseignement secondaire et supérieur, de la recherche et de la vie étudiante. « Avec un campus ouvert sur la ville, les étudiants participent aujourd'hui pleinement à la vie de la cité. Et les liens se renforceront encore avec l'aménagement du campus en un lieu de vie et de convivialité » ■

Cachan, au cœur de la Vallée Scientifique de la Bièvre



© Henri Perrot

Le campus de Cachan est l'un des grands sites de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB), aujourd'hui l'un des territoires de l'Université Paris-Saclay, 1^{ère} université française.

De la montagne Sainte-Geneviève au plateau de Saclay, le sud de Paris a accueilli, au fil du temps, une grande part de l'extension du pôle francilien d'enseignement supérieur et de recherche. Avec pour corollaire des réussites éclatantes comme l'ouverture en 1926, à Villejuif, de la première consultation dédiée aux malades atteints du cancer, la création en 1948 de la première pile atomique réalisée au centre du commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses, la naissance d'Amandine, premier bébé conçu par FIV à l'hôpital Antoine Bécélère en 1982.

L'opération Campus et le projet du plateau de Saclay ont conduit au renouvellement de la vocation scientifique et technique de ce territoire. Les villes de la vallée de la Bièvre ont ainsi décidé en 1998 de se saisir ensemble de cette réalité territoriale et de travailler étroitement avec les acteurs universitaires, scientifiques et hospitaliers. Les chantiers sont nombreux : logement étudiant, vie étudiante, développement économique, etc. C'est une « coopération souple de projet » singulière en région parisienne. Les maires de Cachan y ont joué un rôle moteur. Après Jean-Yves Le Bouillonnet, Hélène de Comarmond en est aujourd'hui la présidente. Les 8^{es} assises de la VSB se dérouleront le vendredi 22 novembre à Villejuif.

+ d'infos

Pour toute demande d'information sur la conférence des projets de la VSB : contact@codev94.fr

Trois questions à

Hervé Willaime, adjoint à la Maire en charge de l'Enseignement secondaire et supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.



© Matthieu Delmestre

Quel rôle a joué la Ville dans la venue des nouvelles écoles sur le Campus de Cachan ?

Quand l'École normale supérieure a annoncé son départ, l'État rêvait que la Ville transforme le campus en patrimoine immobilier. Mais attachée à l'enseignement supérieur, elle n'a pas voulu se résoudre à cette éventualité. L'ancien maire Jean-Yves Le Bouillonnet, Hélène de Comarmond et les élus ont mené bataille pour que le lieu reste dédié à l'enseignement supérieur, tout en intégrant des logements. Ils ont démarché des écoles, notamment l'EPF. Résultat : nous avons remplacé une école prestigieuse par une autre qui l'est tout autant, dans un autre domaine, et par d'autres établissements qui offrent de la diversité.

Qu'apporte cette présence universitaire à la ville ?

La jeunesse est le futur de notre pays et de notre ville. La présence de ces écoles peut faire rêver, donner de

l'espoir et des envies aux enfants cachanais, soit près de 3 500 écoliers et collégiens, en ouvrant le champ des possibles à côté de chez soi. Cette concentration d'établissements, atypique, est en elle-même attractive et est en train de créer sa marque : le Campus Cachan. Cela renforce le dynamisme de la ville, d'autant que le campus est désormais ouvert. Des étudiants s'impliquent déjà dans des actions sur la ville et ces liens doivent être confortés.

Que fait la Ville pour intégrer les étudiants ?

La Ville participe au groupe de travail sur la vie étudiante piloté par le Crous et nous mettons à disposition, à chaque fois que cela est possible, nos installations sportives et culturelles. Via le Crij (Centre Régional Information Jeunesse) et le Fonds jeunesse, nous avons aussi financé différents projets. Une carte Jeunes, pour les 15-25 ans résidant à Cachan mais aussi ceux qui y étudient sans y habiter, sera lancée début 2025. Elle facilitera l'accès à des commerces partenaires, aux équipements culturels et sportifs, etc. Un élément propice à une bonne intégration.

Les écoles d'enseignement supérieur de formation et les établissements proposant des cursus post-bac à Cachan

- **Aforp** bâtiment Leonard de Vinci,
8 avenue de l'Europe
Plus d'infos : <https://www.aforp.fr/>
- **Aivancity** (école spécialisée en data et intelligence artificielle)
57 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.aivancity.ai/>
- **EDIM** (école des musiques actuelles)
17 rue Cousté, 94230 Cachan
Plus d'infos : <https://edim-org/>
- **EPF** (école d'ingénieurs généraliste)
55 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.epf.fr/>
- **ESTP** (Grande école d'ingénieurs de la construction)
28 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.estp.fr/>
- **ECAM-EPMI** (École d'ingénieurs généraliste)
55 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.ecam-epmi.fr/campus-de-cachan/>
- **ESLI** (école Supérieure de Logistique Industrielle)
55 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://gip-cei.com/esli/>
- **Excelia** (école de management)
57 avenue du Président Wilson
Plus d'infos : <https://www.excelia-group.fr/>
- **Formapelec** (organisme de formation)
30 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.formapelec.fr/>
- **Lycée de Cachan**
63 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.lyceedecachan.fr/>
- **Lycée Robert Keller** (lycée professionnel)
36 avenue du président Wilson
Plus d'infos : <https://www.lycee-robert-keller.fr/>
- **Ostéobio** (école d'osthéopathie)
19 rue de la Gare
Plus d'infos : <https://www.osteobio-net/>
- **IUT de Cachan** (institut universitaire et technique, composant de l'université Paris-Saclay)
9, avenue de la Division Leclerc
Plus d'infos : <https://www.universite-paris-saclay.fr/>



© Henri Perrot

COMMERCE

Un marché gourmand et convivial

Qualité et convivialité sont les maîtres mots du marché de Cachan, avenue Eyrolles. Près de quarante commerçants vous accueillent dans une ambiance chaleureuse.

Il y a tout juste dix ans, le chantier de la gare de la future ligne 15 Sud du Grand Paris express contraignait l'ancien marché Carnot à déménager avenue Eyrolles. Désormais situé dans une belle halle de bois et de verre, un espace lumineux de 1 500 m², le marché de Cachan est devenu un lieu de convivialité, de rencontres et de proximité. Ouvert deux matinées par semaine, le mercredi et le samedi, il accueille jusqu'à trente-sept commerçants. Et il y en a pour tous les goûts, avec plusieurs poissonniers, des bouchers, des charcutiers, des volaillers, des fromagers, un producteur de vins et des marchands de fruits et légumes dont certains bio. Déambuler d'étal en étal est un plaisir pour les yeux et les papilles. À l'extérieur, commerçants non sédentaires et artisans locaux

complètent l'offre marchande. Des tables invitent à boire un verre entre amis. Le mercredi est plus calme, avec deux ou trois commerçants de fruits et légumes et un marchand de pizza, qui font le bonheur des habitués.

La gestion de ce marché est assurée en régie par la Ville. Chaque trimestre, une commission réunit les quatre représentants élus des commerçants, la placière et Robert Orusco, conseiller municipal délégué aux Commerces et à l'artisanat. Différents sujets y sont abordés comme l'arrivée de nouveaux commerçants ou encore le choix d'animations qui rythmeront le trimestre.

Alors, en décembre, ne soyez pas étonnés d'y rencontrer le Père Noël. C'est un de ses marchés préférés... Il vous offrira des chocolats. ■

FLORIAN GILBERT
le maraîcher gourmand
Maraîcher



© Alain Jégou

« Maraîchers producteurs depuis cinq générations, avec notre exploitation dans l'Essonne, nous sommes sur ce marché depuis près de 70 ans. J'ai développé une partie primeurs exclusivement constituée de produits français. Nos fruits et légumes sont ultra frais, nous les récoltons au maximum deux jours avant le marché. Mes clients sont fidèles et ils aiment les bons produits. Depuis cinq ans, je suis chroniqueur pour le magazine de la santé sur France 5, je cuisine en plateau et j'aime défendre le bien manger et l'art de la cuisine. »

ALFREDO NICOLO

Street-food contadino

Pizzas artisanales



© Alain Jégou

« Je suis d'origine calabraise et j'ai plus de 40 ans d'expérience. Je fais des pizzas à domicile et je travaille aussi pour l'ambassade d'Italie. Je suis à Cachan les mercredis et samedis. C'est un marché familial magnifique. Les clients sont super et j'ai une clientèle d'habitues. Je fais des pizzas sur place et les clients choisissent les produits qu'ils désirent. Ma spécialité est à base de tomates, câpres, anchois, origan. C'est simple mais les choses simples sont les meilleures. Et puis comme vous l'entendez, j'ai gardé l'accent, c'est ma touche ensoleillée. »

PATRICK CASTIE

Chez Patrick

Volailles



© Alain Jégou

« C'est un marché à taille humaine. La clientèle est très agréable, fidèle et respectueuse de ses commerçants. Je me fournis en volailles auprès de producteurs basés dans le Gers, les Landes, la Dombes (Ain) et dans le Sud-Ouest. Nous

proposons aussi de nombreux produits découpés comme des pilons, des cuisses, des suprêmes de pintades ou des filets de canards. Actuellement, je réfléchis aux préparations de Noël. La demande évolue, les clients préfèrent des produits moins complexes à cuire et plus simples à découper comme des rôts de chapons ou de canards. »

FAMILLE GONCALVES

Fleuriste



© Alain Jégou

« Nous sommes sur le marché depuis huit ans. C'est un marché convivial et familial, qui favorise la proximité avec nos clients. Ils viennent de Cachan, bien sûr, mais certains se déplacent de Fresnes, d'Arcueil ou d'autres villes pour venir faire leurs achats chez nous. La majorité de nos fleurs proviennent de Rungis. Pour les plantations nous essayons de nous rapprocher de petits producteurs notamment sur le plateau de Vitry-sur-Seine. J'aime beaucoup donner des conseils à certains clients pour l'entretien des fleurs afin de les conserver plus longtemps. »

KARINA VALLÈS

Produits méditerranéens



© Alain Jégou

« Ici, les clients ont le sourire et certains sont devenus des amis. Il y a un bel esprit

de solidarité entre les commerçants. Nous proposons des produits qui « sentent » le soleil. Des olives bien sûr. Certaines viennent de Grèce ou du Maroc mais nous proposons un beau choix d'olives françaises comme la Niçoise, l'olive de Lucques ou la Nyons. Nous proposons aussi des tapenades, différents taramas..., et un bel éventail de fruits secs, de loukoums ou de pâtisseries libanaises faites maison. Nous nous fournissons chez un artisan de grande qualité que nous connaissons depuis des années. »

MÉLANIE MORANGE

Aux p'tits bonheurs

Biscuiterie artisanale



© Alain Jégou

« Depuis cinq ans, je propose des gâteaux à longue conservation et des sirops faits maison. J'ai un stand à Antony, mais étant Cachanaise, ici, c'est mon marché de cœur. Les clients sont sympas. Ils encouragent les artisans locaux. On se sent soutenu. J'ai mis en place un système de consigne sur mes boîtes. Quand les clients ramènent la boîte vide, la commande suivante leur coûte deux euros de moins. Ma spécialité, c'est l'Amaretti, un gâteau à base d'amandes, de blanc en neige, d'essence d'amande amère et légèrement sucré. Ce fut ma première création. Aujourd'hui, j'ai une carte de 14 variétés. »

À SAVOIR

Jours d'ouverture :

Le mercredi et le samedi de 8 h à 13 h

Accès :

RER B : arrêt Arcueil-Cachan
Bus : les lignes 162, 187, 193 et V3 (Arrêt Wilson-Provigny).

Le parking de la rue Bonnet est gratuit les jours de marché.



SAMEDI 23 NOVEMBRE
2024

10h
16h

Engagement pris,
engagement tenu !

FORUM DE LA PARENTALITÉ

Être parent, tout un programme !
RENCONTREZ LES ACTEURS DE LA PARENTALITÉ



Ciné-débat • Conférences • Stands
Rencontres • Ateliers parents-enfants

**SALLE
GENEVIÈVE CLÉMENT**
(LA PLAINE - 4, RUE DES SAUSSAIES)

Consultez le
programme



Avec la collaboration des acteurs du réseau parentalité

Les représentants de parents d'élèves, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Cachan, l'Espace des Solidarités (EDS), COALLIA, Cultures du Cœur, la fédération des centres sociaux du 94, le centre culturel de Cachan, la Maison de l'Adolescent, l'Education nationale, l'APCE, Nouvelles voies





PRÉVENTION

Contre les violences faites aux femmes, comment (ré)agir ?

En 1999, l'Organisation des Nations unies a fait du 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'occasion de rappeler comment donner l'alerte et demander de l'aide.

De la sphère intrafamiliale à la vie professionnelle, de l'enfance à l'âge adulte, les femmes sont malheureusement surexposées aux violences.

Pour dire stop et (se) protéger, il existe différents dispositifs d'urgence, gratuits et anonymes, comme le 3919, Violences Femmes Info. Destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés, ce numéro fonctionne 24h/24 et 7j/7. Les victimes ou témoins de violences conjugales peuvent aussi contacter les services de police au 17 ou se rendre sur place. En cas de difficulté à parler ou entendre (handicap, absence de possibilité d'appeler en toute confidentialité), envoyer un SMS au 114. Et quand il faut quitter le domicile pour se mettre à l'abri, le 115 est le numéro à contacter pour trouver un hébergement d'urgence. Pour toute forme d'agression ou de préjudice subi, la plateforme victimes (08 842 846 37) est également opérationnelle 7j/7.

Une appli et des appuis...

The Sorority, tel est le nom de l'appli dont tout le monde parle en ce moment. Gratuite, elle est téléchargeable sur n'importe quel

smartphone. Son principe est simple : permettre à ses utilisatrices d'envoyer une alerte lorsqu'elles se sentent en danger, afin de trouver de l'aide. Il suffit d'appuyer sur le bouton "Active l'alerte". Un signal est alors envoyé aux 50 personnes détentrices de l'appli les plus proches de l'émettrice, grâce à la géolocalisation. Charge à elles ensuite de l'appeler, de lui envoyer des messages voire de contacter les autorités.

Engagée contre les violences faites aux femmes, la Ville a créé de son côté un réseau réunissant des structures de terrain qui interviennent auprès des femmes et accompagnent les victimes dans leurs démarches. Sans oublier son service Prévention qui oriente et prend en charge l'accompagnement des femmes victimes de violence. ■

+ Plus d'infos

3919 : numéro de Violences Femmes Info, numéro gratuit joignable 24h/24 et 7j/7
Service prévention de la Ville
Tél. : 01 41 98 36 41
courriel : serviceprevention@ville-cachan.fr
🌐 <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

SOLIDARITÉ

Lutte contre la précarité menstruelle



© Shutterstock

La Ville de Cachan a initié un plan de lutte contre la précarité menstruelle dès 2023, en lien avec la Maison Cousté, le centre de protection maternelle et infantile et en partenariat avec Carrés d'art. Ce plan se poursuit aujourd'hui avec la mise en place de quatre nouveaux distributeurs de protections périodiques jetables gratuites. La Ville a aussi de nouveau acquis des protections périodiques jetables afin d'alimenter ces distributeurs et acheté des culottes menstruelles. Ces dernières sont distribuées à la PMI. En France, 1 femme sur 3 est confrontée à la précarité menstruelle. Le dispositif mis en place à Cachan contribue à lutter sur le terrain, et de manière très concrète, contre ce problème.

+ Plus d'infos

Des protections périodiques jetables gratuites sont à disposition au centre municipal de santé, au centre communal d'action sociale, au centre de protection maternelle et infantile (PMI) et à la bibliothèque centrale.

CINÉMA

Eject



© DR

Mardi 3 décembre, à 20h30, Eject, drame primé comme meilleur film indépendant aux Paris film awards 2024, sera projeté à 20h30 au cinéma La Pléiade. Un film engagé à découvrir sur le sujet des violences conjugales.

PRÉVENTION**Monoxyde de carbone :
vigilance !**

© Eva Ronstik

Indétectable car inodore et incolore, le monoxyde de carbone peut être à l'origine de graves intoxications. Ce gaz provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. L'intoxication peut survenir en cas de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude mal entretenus ou vétustes ou lorsqu'une pièce est mal ventilée. À l'approche de l'hiver, pensez à faire vérifier vos appareils par des professionnels et n'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée. En cas de maux de tête ou nausées, aérez immédiatement les locaux, éteignez les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (114 pour les personnes malentendantes).

CONSULTATION**Plan de prévention du bruit**

Un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures de transports terrestres de l'État dans le Val-de-Marne est mis à la disposition du public par voie électronique, pendant deux mois, du **7 novembre 2024 au 6 janvier 2025**. Ce document vise à définir les actions à mettre en œuvre par la RATP, la SNCF et la direction des routes d'Ile-de-France afin de prévenir et réduire, si nécessaire, le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

+ Plus d'infos

La consultation sera en ligne à compter du 7 novembre sur le site de la DRIAT : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

URBANISME**L'îlot sud de l'écoquartier franchit une nouvelle étape**

Le projet d'écoquartier autour de la gare d'Arcueil-Cachan et de la future ligne 15 Sud du Grand Paris express a franchi une étape clé en avril 2024 : le groupement DEMATHIEU BARD immobilier / Groupe VILOGIA a remporté l'appel à projet sur l'aménagement de l'îlot sud, situé face au marché de Cachan.

Après l'arrêt du programme *Cachan Pluriel*, la Ville de Cachan et la Société des grands projets (SGP) ont fait le choix de relancer un appel à projet en rappelant leurs ambitions pour ce nouveau quartier à la fois écologique, social et animé par du commerce. Ainsi, en lien avec les membres du jury citoyen, le choix s'est porté sur le projet du groupement DEMATHIEU BARD / Groupe VILLOGIA, et les architectes JBMN et MG/A/U. Ce nouveau projet prévoit la construction de 115 logements répartis en trois bâtiments, comprenant 71 logements en accession, 8 en accession sociale et 36 logements sociaux locatifs. 700 m² de commerces en rez-de-chaussée et un parking de 150 places viendront compléter l'ensemble pour répondre aux besoins exprimés par les Cachanaises et Cachanais.

**Un engagement
environnemental fort**

Au-delà de sa dimension résidentielle, le projet de l'îlot sud s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse, avec des bâtiments certifiés selon des normes écologiques élevées. L'architecture intègre une végétalisation réfléchie, afin de créer des espaces de vie agréables tout en minimisant les nuisances sonores. La végétalisation contribuera également à la création d'îlots de fraîcheur, essentiels face au réchauffement climatique. Au-delà de l'engagement environnemental, un des points forts du projet proposé a été la gestion du bruit avec une étude menée par AGNA acoustique.

**Un projet co-construit avec et
pour les habitants**

Malgré la crise immobilière et les aléas induits par le contexte national sur le projet



initial, la Ville de Cachan n'a pas souhaité réduire ses exigences, ni dans la qualité du projet, ni en matière de concertation. Pour rappel, les ambitions de cet écoquartier sont issues d'une réflexion menée à partir de la parole des Cachanaises et des Cachanais. Avec l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro à Cachan, il s'inscrit dans le respect de la charte « *Construire la ville durablement à Cachan* ». Après des enquêtes, des rencontres, des balades urbaines et des ateliers citoyens, ainsi que la mise en place d'un jury citoyen composé de 15 Cachanaises et Cachanais volontaires (8 habitants tirés au sort et 7 représentants d'instances représentatives), ce projet s'inscrit dans une dynamique nouvelle. Les travaux devraient débuter fin 2025, avec une livraison prévue début 2028. Une première réunion publique a eu lieu le 3 octobre, en présence d'une cinquantaine d'habitants, pour découvrir ce nouveau projet avec l'ensemble des acteurs. La prochaine réunion se tiendra le 12 novembre prochain, à 20h30 à l'hôtel de ville. ■

+ Plus d'infos

Réunion publique mardi 26 novembre à 20h30 - Hôtel de ville



Engagement pris,
engagement tenu !

Plantation participative au jardin panoramique

14h
—
17h

Samedi 23 novembre



Venez en famille ou entre amis participer à la plantation de plus de 700 arbres au jardin panoramique.

RDV au jardin panoramique

à 14h

Les outils nécessaires
seront à votre disposition.



2014 - 2024
50 000
arbres

Val-de-Marne



VILLE DE
CACHAN



VIE DÉMOCRATIQUE

Les principales délibérations du conseil municipal du 10 octobre 2024

Finances

- **À la majorité** avec 32 voix pour et 7 abstentions, le conseil municipal a approuvé la décision modificative n°1 au budget primitif 2024.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la participation de la Ville à la souscription nationale en faveur de l'association des amis du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne à hauteur de 5 000 €

Aménagement

- **À la majorité** avec 36 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés à procédure adaptée concernant les travaux de réhabilitation et d'extension de La Porterie pour la réalisation d'une maison des associations et des initiatives citoyennes.

- **À la majorité** avec 36 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal a approuvé la cession de parcelles sise avenue Léon-Eyrolles en vue de la réalisation d'une opération immobilière.

- **À la majorité** avec 38 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal a approuvé l'acquisition d'un volume en sous-sol de l'opération immobilière sise 41, rue Marcel-Bonnet en vue de la création d'un parking public de 120 places

Environnement

- **À la majorité** avec 32 voix pour, 5 abstentions et deux voix contre, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet d'extension de la Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) dans la Métropole du Grand Paris aux CRIT'AIR 3 au 1^{er} janvier 2025, sous condition de suspendre les verbalisations et de créer un groupe de travail sur la refonte des critères d'exclusion, la redéfinition des contours de la vignette Crit'Air et la conception d'un dispositif d'accompagnement à sa mise en œuvre.

Solidarités

- **Le conseil municipal a pris acte** du rapport de la Commission communale d'accessibilité pour les années 2022 et 2023.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention d'objectifs et de financements avec la CAF portant sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun et une convention relative à l'accès des familles fragilisées aux modes d'accueil petite enfance.

Santé

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé le règlement de santé, le

règlement de fonctionnement et les engagements de conformité du centre municipal de santé.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la signature d'une Convention avec la Caisse d'assurance maladie du Val-de-Marne (CPAM) dans le cadre de la mise en place d'une action de vaccination.

Politique de la Ville

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé le contrat de Ville engagements « quartiers 2030 »

Jeunesse

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la mise en place d'une carte jeune pour les jeunes de 15 à 25 ans résidant ou étudiant à Cachan qui vise à favoriser leur intégration économique et sociale tout en dynamisant le commerce local.

Culture

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé un nouveau formulaire de déclaration préalable aux tournages de films dans l'espace public, les bâtiments communaux et un nouveau tableau de tarification. ■

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 décembre 2024.



© Shutterstock

ÉNERGIE

L'énergie solaire à la portée de tous

Dans la continuité du développement, initié par la Ville depuis 2020, des énergies renouvelables au sein des bâtiments municipaux, l'objectif est aujourd'hui d'inciter les habitants à s'équiper de kits photovoltaïques *plug and play*.

À l'heure où les factures d'énergie restent élevées, les kits photovoltaïques *plug and play* apparaissent comme une solution à la fois économique et écologique. Simples à poser, accessibles au niveau financier et faciles à utiliser, ces modèles nomades de panneaux solaires ont tout pour plaire. « Nous pensons que ces nouveaux dispositifs peuvent intéresser les particuliers : ils coûtent moins cher qu'une grosse installation et ils s'amortissent en cinq ans », explique Jean-Michel Pescheux, responsable de l'association Cachan Soleil. Chaque panneau solaire, installé au sol d'une terrasse, sur un toit et/ou le mur d'une maison, ou encore le long d'un balcon comme d'un brise-vue, absorbe la lumière du soleil et la transforme en électricité afin d'alimenter les appareils ménagers situés à proximité (VMC, box internet, frigidaire, congélateur), via le branchement sur une simple prise électrique.

Informations, conseils et aide à l'installation

L'utilisation des kits photovoltaïques est une solution pour produire sa propre électricité, à domicile, selon le principe de l'autoconsommation. « Ce modèle est pédagogique car il témoigne de notre façon de consommer de l'énergie », précise

Jean-Michel Pescheux. Il s'agit au départ d'estimer le niveau minimum consommé chez soi, pour ensuite adapter son choix d'équipement. « Un ou deux panneaux, d'une puissance de 400 watts chacun, suffisent. » L'association Cachan Soleil, active dans la promotion de la sobriété, de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, propose aux Cachanais, via sa coopérative Sud Paris Soleil, d'effectuer une commande groupée de kits photovoltaïques. Ses membres les informent sur les différents modèles disponibles sur le marché et peuvent les guider dans l'installation de ces panneaux solaires mobiles, à positionner à un endroit largement ensoleillé, idéalement orienté au sud. Prêts à franchir le pas vers l'autoconsommation ? Une réunion publique d'information est prévue en décembre pour répondre aux questions des Cachanais intéressés. ■

Plus d'infos

Réunion publique d'information samedi 14 décembre, à 17h, à la Grange Joséphine Loupy, 2 rue Gallieni

Réunion animée par l'association Cachan Soleil.

Contact : cachan-soleil@gmail.com

<https://cachan-soleil.fr/>

INITIATIVE

Prêt de caméra thermique et balade thermique



© DR

Une caméra thermique permet de poser un premier diagnostic thermique de sa maison et de déceler d'éventuels problèmes d'isolation. Figurant parmi les 15 projets lauréats de la saison 3 du budget participatif, le service de prêt de caméra thermique, en partenariat avec les associations Cachan Soleil et Cachan Transition, sera disponible à compter du 16 novembre à la médiathèque Toni Morrison (bibliothèque centrale). Pour emprunter cette caméra, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque (inscription gratuite), de remplir un contrat de prêt et de laisser un chèque de caution de la valeur de la caméra. Une réunion d'information à la médiathèque suivie d'une balade thermique en petits groupes sont programmées **samedi 16 novembre à 10h** afin de bien comprendre l'usage de la caméra et d'en découvrir de manière pratique les avantages et le fonctionnement.

Plus d'infos

Balade thermique avec Daniel Arnassand, de l'association Cachan solidaire, le samedi 16 novembre. Rendez-vous à 10h à la médiathèque Toni Morrison (bibliothèque centrale). Inscription à la balade thermique en ligne sur le site de la bibliothèque bibliotheque.ville-cachan.fr ou par téléphone au 01 49 69 61 60

COMMÉMORATION

Armistice du 11-Novembre



© Michel Aumercier

Le 11 novembre 1918 était signé l'armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. La Ville commémore son 106^e anniversaire le **lundi 11 novembre à 11h**.

À cette occasion, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élus du conseil municipal, le comité d'entente et les associations d'anciens combattants de Cachan invitent les Cachanaises et les Cachanais à se recueillir, en mémoire des soldats et civils tués durant cet épisode tragique, devant le monument aux morts situé square de la Libération.

+ Plus d'infos

Lundi 11 novembre à 11h
Rendez-vous au monument aux morts, square de la libération.
Entrée par le parking de l'hôtel de ville.

BÉNÉVOLES

Soirée des bénévoles



© Henri Perrot

La soirée des bénévoles se déroulera le **jeudi 5 décembre**, journée Internationale des bénévoles et des volontaires, au théâtre Jacques Carat à Cachan. Les bénévoles, nombreux à Cachan, contribuent au dynamisme de la vie associative dans tous les domaines, sport, culture et solidarité, et s'investissent au service des habitants. Cette soirée est l'occasion de leur dire un grand merci.

+ Plus d'infos

Soirée du bénévolat le jeudi 5 décembre au théâtre Jacques Carat



CACHAN AU FÉMININ

© DR

Bienvenue à la salle Geneviève Clément !

Dans le cadre de la politique de la Ville en faveur de la féminisation des noms d'espaces publics et d'équipements, la salle du marché devient officiellement, le 15 novembre, la salle Geneviève Clément. Une initiative visant à rendre hommage à cette assistante sociale engagée, toute sa vie, dans l'action sociale avec conviction et humanisme.

« **U**ne visionnaire », « une mentor ». Ces deux qualificatifs reviennent dans la bouche de ses anciennes collègues. Elles ont bien connu cette personnalité « *courageuse et lucide, soucieuse du respect et de la dignité dans la prise en charge des personnes en difficulté.* » Dans les années 70, Geneviève Clément est affectée au sein du nouveau quartier de la Plaine à Cachan où s'élèvent des immeubles d'environ 13 étages, symboles de modernité à l'époque. Installée au cœur du centre Alfa (ancien nom du centre socioculturel de la Plaine), la jeune travailleuse sociale y impulse une nouvelle dynamique basée sur l'ouverture d'esprit et la participation. Elle met en place des cours de cuisine et de couture, « *une initiative habile destinée à faire sortir les femmes de leur foyer* », selon Lise Doussin, membre de l'association Femmes solidaires.

Féministe avant l'heure et militante syndicale engagée

En 1980, son engagement se concrétise par la création d'une association, RéFaMi (Rencontre-Familles-Migrantes) qui

propose des cours d'alphabétisation pour les adultes et du soutien scolaire pour les enfants. Féministe avant l'heure, Geneviève Clément s'associe, dans le cadre de son activité professionnelle, au Mouvement français pour le planning familial en évoquant, « *comme une évidence* », le sujet de la contraception avec les femmes du quartier mais aussi les hommes. Militante syndicale (CFDT nationale), elle dénonce les dispositifs SAFARI (1974) et GAMIN (1980) qui visent à ficher les enfants présumés « *à risques* » et participe activement à la création de la CNIL. « *Geneviève fait partie de ces travailleuses sociales qui ont changé la donne* », souligne Lise Doussin. Le 15 novembre, l'ensemble des familles et des partenaires qui ont croisé le chemin exemplaire de Geneviève Clément sont invités pour saluer cette « *personnalité humaine et professionnelle inspirante.* » ■

+ Plus d'infos

Inauguration de la salle Geneviève Clément le vendredi 15 novembre, à 11h30, au 4 rue des Saussaies.



EMPLOI ET INCLUSION

Le handicapé[©] est de retour

Mardi 26 novembre, rendez-vous pour la 12^{ème} édition du handicapé[©] organisé par la Ville de Cachan. Un moment de rencontres et d'échanges dédié aux personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi.

S'il n'est pas toujours simple de trouver un emploi, la difficulté est souvent accrue pour les personnes en situation de handicap. Preuve en sont les chiffres de 2022 (derniers chiffres communiqués) : 38% des personnes reconnues handicapées étaient en emploi en France en 2022, soit près de deux fois moins que dans l'ensemble de la population (68%) ; et si leur taux de chômage atteignait 12%, en nette baisse par rapport à 2015 (17%), il restait quasiment le double de celui de la population générale (7%), selon l'INSEE. Pour favoriser l'inclusion, dans le cadre de sa « Charte handicap », la Ville de Cachan a choisi dès 2010, de mettre en place chaque année des handicapés[©], matinées conviviales durant lesquelles des travailleurs en situation de handicap et en recherche d'emploi ont l'occasion de rencontrer des employeurs potentiels.

Des emplois, des rencontres...

Un temps stoppé avec la COVID, le handicapé[©] fait son retour à Cachan mardi 26 novembre, organisé par la Ville avec ses partenaires, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, France Travail, Cap Emploi,

la mission locale Innovam et la Maison départementale des personnes handicapées du Val-de-Marne. Le principe est simple : deux zones d'affichage sont prévues, l'une pour les candidats, pour déposer leurs CV ; et l'autre pour les recruteurs qui affichent les offres d'emploi. Chacun des participants est invité à consulter ces informations, puis à aller à la rencontre de l'autre. Si la liste des entreprises présentes est encore en cours de finalisation, de grands groupes ont déjà confirmé leur venue, comme Mc Donald's, la Caisse des Dépôts ou encore Trajeo'h, l'association dédiée au handicap du groupe Vinci, premier groupe mondial de concessions et de construction. Au-delà d'un emploi, ce temps d'échange est propice pour trouver des informations et développer son réseau. ■

+ Plus d'infos

Handicapé[©] le mardi 26 novembre de 9h30 à 12h30
Théâtre Jacques Carat
Inscription auprès de la mission handicap par mail missionhandicap@ville-cachan.fr ou auprès de votre conseiller emploi.
Plus d'informations au 01 49 69 15 83

SÉNIORS

Thé dansant



Samedi 23 novembre, de 15h à 18h, venez esquisser quelques pas de danse lors du traditionnel thé dansant animé par l'orchestre de Mickaël Percher. Bonne humeur, pâtisseries, thé et bien sûr... musique ! Il reste encore quelques places pour cette après-midi conviviale à l'hôtel de ville.

+ Plus d'infos

Samedi 23 novembre de 15h à 18h
Inscription auprès de animation.seniors@ville-cachan.fr

CINE RELAX

Projection de *Vaiana 2*



Samedi 30 novembre, à 16h au cinéma La Pléiade, assistez à une séance Ciné relax et découvrez *Vaiana 2*, l'aventurière

Disney qui vous entraîne dans les îles du Pacifique. Les séances Ciné Relax, ouvertes à tous, sont adaptées pour que les personnes, quel que soit leur degré de handicap, puissent partager le plaisir d'aller au cinéma. Absence de publicité et de bande-annonce, son atténué, lumière tamisée, présence d'une équipe de bénévoles tout au long de la séance afin d'accompagner ou de rassurer les spectateurs en situation de handicap... tout est mis en œuvre pour que chacun puisse passer un bon moment.

+ Plus d'infos

Samedi 30 novembre à 16h
Cinéma La Pléiade
5 euros la séance
Une question ?
Appelez le 01 49 69 15 83



FESTIVAL

Ciné regards africains : clap 17^e !

Du 22 novembre au 1^{er} décembre, ouvrez grand les yeux et laissez-vous emporter par l'énergie et le talent du cinéma africain. Le festival Ciné regard africains est de retour, avec une programmation riche qui invite à décentrer son regard et s'ouvrir à la diversité.

Neuf longs métrages, sept courts métrages, douze pays d'Afrique représentés : cette année encore l'affiche du festival Ciné regards africains a de quoi ravir tant les cinéphiles avertis que les simples curieux. La philosophie de cette 17^e édition ? « *Toujours la même : faire connaître la diversité des cinémas d'Afrique qui ont du mal à être produits et diffusés* », déclare Françoise Boissière, de l'association Afrique-sur-Bièvre, porteuse de cet événement. « *L'idée de ce festival, à l'origine intégré à celui des Solidarités, était aussi d'ouvrir le regard des spectateurs sur d'autres pays et d'autres formes de cinéma* », rappelle Françoise Boissière. En d'autres termes, il s'agit d'offrir aux spectateurs une meilleure connaissance de l'autre par le biais du cinéma. D'où l'importance des séances

scolaires organisées à destination d'élèves de CM2. « *En 2023, nous avons accueilli plus de 800 élèves* », se réjouit Françoise Boissière. « *Un moyen aussi de contribuer à leur ouverture d'esprit.* » Le festival s'inscrit ainsi pleinement dans la volonté de la Ville de Cachan de valoriser la diversité et la tolérance.

Un septième art africain bien vivant

Le festival se donne aussi pour ambition de représenter, au travers de sa sélection, un continent africain extraordinairement divers en termes de cultures et de langues, et dont les réalisateurs interrogent avec talent l'histoire comme l'avenir. Ainsi la réalisatrice et actrice franco-sénégalaise Mati Diop, qui estime que le cinéma est avant tout

Tout savoir sur le festival

L'ouverture du festival aura lieu le 22 novembre au cinéma La Pléiade à Cachan. Les films sont également projetés dans les cinémas d'Antony, Arcueil, l'Haÿ-les-Roses et Villejuif. Ils sont suivis de débats animés par des professionnels du cinéma et, dans la mesure du possible, en présence de leurs réalisateurs.

Les séances programmées à Cachan

Vendredi 22 novembre à 20h : soirée d'ouverture avec le film *Harka* (2022) du réalisateur tunisien Lotfy Nathan.

Samedi 23 novembre : deux séances de projection de courts métrages, présentés par Michel Amarger, spécialiste des cinématographies d'Afrique. Ces séances seront suivies du vote du public pour l'attribution du Prix du court métrage. Un Prix du jury, composé de professionnels du cinéma, sera également décerné à l'un des longs métrages sélectionnés.

Dimanche 24 novembre à 16h : projection de *Mambar Pierrette* de la réalisatrice camerounaise Rosine Mbakam (2023).

+ Pour en savoir plus :

www.asurb.com

Tarifs à Cachan : 7 € (plein), 6 € (étudiant, retraité, chômeur). L'entrée pour le film *Mambar Pierrette* est gratuite et prise en charge par le CRIJ (comité des Relations Internationales et des Jumelages)

politique. Ce dont elle fait une brillante démonstration dans son film *Dahomey*, récompensé par l'Ours d'or à Berlin en février dernier. Tandis que, dans *La mère de tous les mensonges*, Prix de la Mise en scène, section Un certain Regard et Œil d'or du meilleur documentaire à Cannes en 2023, de la marocaine Asmae El Moudir, le dispositif de cinéma se mue en un très beau terrain de thérapie... Á découvrir ! ■



SPECTACLE

Une saison de culture en pleine terre

Cette saison, le fil rouge de la programmation du théâtre Jacques Carat se fait en lien avec l'économie sociale et solidaire. Deux spectacles, une conférence, un film : les rendez-vous programmés durant le mois dédié à l'ESS sont resserrés autour du prisme de l'agriculture et de l'alimentation durables.

Larzac ! et *La Terre*, les représentations respectivement programmées les 6 et 29 novembre, résonnent avec l'actualité. Et pour cause ! Dans son adaptation du roman de Zola, la metteuse en scène Anne Barbot tire les fils entre la réalité évoquée par l'auteur naturaliste et celle d'aujourd'hui. Publié en 1887, le texte aborde déjà la question des engrais chimiques, de la concurrence étrangère, de l'exode rural... comme une anticipation des mutations actuelles du monde paysan. Entre conflits générationnels et choix cruciaux pour l'avenir de l'agriculture, c'est aussi une lutte intrafamiliale pour le partage des terres qui s'engage.

D'une lutte à l'autre...

C'est la plus célèbre bataille des années 70, celle du Larzac, qu'aborde Philippe Durand. Dans sa création, l'auteur s'intéresse entre autres à la création de la Société civile des terres du Larzac qui en a émané. Un outil de gestion collective des terres agricoles qui fonctionne toujours aujourd'hui. Avec ce seul-en-scène construit autour de témoignages d'habitants du plateau,

Philippe Durand se penche sur la vie de ces paysans qui continuent de défendre leurs terres. Pour élargir encore les champs d'horizons, les représentations de *La Terre* et *Larzac !* seront accompagnées d'une rencontre découverte gratuite le 4 décembre. La metteuse en scène Anne Barbot et la chercheuse en sociologie Bertille Thareau viendront ainsi discuter avec le public de l'agriculture et des enjeux de l'alimentation durable. À la suite de cette conférence-débat, le souci constant du théâtre de créer une dynamique locale et transversale prendra la forme d'un échange animé par le Collectif alimentation et agriculture durables de Cachan. Enjeux sociaux, luttes pour parvenir à une alimentation plus durable.. autant de thèmes que le théâtre a choisi d'aborder sous un angle artistique durant le mois de l'Économie sociale et solidaire, avec une réflexion qui se prolongera au fil de la saison et un film également projeté au cinéma La Pléiade le vendredi 15 novembre. ■

➤ **Plus d'infos**
theatrejacquescarat.fr

POÉSIE

Marion Fritsch en dédicace



Marion Fritsch est créatrice de contenu, autrice et poétesse, et est aujourd'hui suivie par plus de 400 000 personnes sur son compte Instagram @unlivre_une_histoire_ créée en 2020. Née en 1991, Marion Fritsch a grandi à Cachan et se souvient avec bonheur de ses virées à la librairie Chroniques avec sa mère. Retour aux sources de son amour de l'écriture et de la littérature le **jeudi 21 novembre à 19h** à la librairie Chroniques : Marion Fritsch dédicacera son recueil de poésie *Les fragments du cœur*, qui est paru aux éditions Albin-Michel fin octobre.

➤ Plus d'infos

Jeudi 21 novembre à 19h
Librairie Chroniques,
19 rue Camille-Desmoulins

THÉÂTRE AMATEUR

Alerte au rouge

La compagnie de théâtre amateur Les Baladins de la Bièvre présente, **samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre, *Alerte au Rouge***, une comédie d'Olivier Tourancheau. Où il est question d'une enquête dans le milieu viticole, d'une inspectrice des douanes enfermée dans une cuve, d'un actionnaire curieux...

➤ Plus d'infos

Samedi 7 décembre à 20h30 et dimanche 8 décembre à 14h30 au théâtre Jacques Carat
12€ pour les adultes,
8€ pour les moins de 12 ans,
8€ pour les personnes du 3^e âge
à la représentation du dimanche.
Tél. : 01 46 64 02 25
www.lesbaladinsdelabievre.fr



© Henri Perrot

Rencontre

Jérôme Sueur, les liens du son

Bruissements de la nuit, rires des animaux, grognements des poissons... Jérôme Sueur met la nature sur écoute. Professeur, chercheur, chroniqueur, auteur, cet éco-acousticien transmet sa passion du son, invitant chacun à s'arrêter pour écouter le vivant et à s'y (re)connecter.

À cinquante ans, Jérôme Sueur est posé. Comme les micros qu'il installe un peu partout. Rien d'illégal pourtant. Parce que ce que capte le Cachanais, ce sont les sons des milieux naturels. S'il parcourt le monde pour les enregistrer, moins maintenant pour des raisons évidentes d'empreinte carbone, c'est à Cachan qu'il vit depuis 8 ans. Une ville « *multiculturelle, à dimension humaine, avec une âme de village et avec une communauté de chercheurs* », comme lui. Pionnier de l'étude des paysages naturels sonores, Jérôme est le concepteur de l'éco-acoustique. Une discipline scientifique codifiée en 2014 lors d'un colloque organisé au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Son principe : observer sans être là. « *On pose des micros et puis on s'en va.* »

Vocation

C'est le hasard qui a conduit cet homme de terrain à créer le labo d'éco-acoustique du MNHN. Y travailler était la « *réalisation d'un rêve de jeune adulte, après un parcours scientifique classique.* » Jérôme a aussi « *toujours eu une grosse appétence pour le son* », sans pour autant être musicien, « *même si je suis élève au conservatoire de Cachan* », s'amuse-t-il. Le son a même « *un peu guidé [s]a carrière dans la science* », débutée par la bioacoustique*. Un jour, il collabore avec une collègue dont les recherches consistent à estimer la biodiversité par les mathématiques. Alors pourquoi ne pas combiner les questions d'écologie scientifique avec l'acoustique ? Sans savoir ce qu'il va trouver, il se lance. L'arrivée de magnétos automatiques dans le même temps l'a bien aidé. « *En fait, j'étais un peu au bon endroit, au bon moment* », confie-t-il humblement. Bilan aujourd'hui, ils sont une petite vingtaine d'éco-acousticiens en France. Leur expertise intéresse beaucoup, et de plus en plus, l'Office Français de la Biodiversité, les chercheurs, gestionnaires d'espaces protégés, experts de bureau d'études et médias. Jérôme est d'ailleurs l'invité régulier des studios radio et plateaux télé, notamment pour ses ouvrages. Dernière apparition en date à la Grande Librairie pour *Histoire naturelle du silence* (éd. Actes Sud, 2023). Une invitation à l'écoute de la nature, mais aussi de soi et des autres, sublimée par un amour de la littérature. Hérité d'un

père, « *très littéraire* », auteur pour les guides verts Michelin. Parfois, il lui arrive également de prendre le micro quand il se fait chroniqueur à France Inter (La Terre au carré, Le temps d'un bivouac).

Transmissions

Entre deux livres en cours d'achèvement, il a engagé, avec des gestionnaires d'espaces naturels, le projet sono-sylva pour enregistrer plus de cent forêts de France métropolitaine.

Objectifs : « *estimer la composition de leurs paysages sonores et évaluer l'intrusion sonore humaine dans ces milieux censés être protégés.* » Après avoir récolté plus d'un million de sons, viendra le temps de l'analyse. « *L'idée est aussi de valoriser ce patrimoine sonore, de sensibiliser gestionnaires et visiteurs à la richesse sonore du vivant.* » Car déformation professionnelle ou éco-anxiété, peut-être les deux, ce professeur « *aime rendre réceptif* » et inviter à s'arrêter pour « *écouter et percevoir d'une autre manière. Quand on écoute, on change de posture. On doit se mettre dans des conditions de calme. On est obligé de se taire et de s'immobiliser.* »

S'il reconnaît avoir le privilège de pouvoir écouter la nature dans son jardin, il assure qu'on « *peut écouter des sons dans la ville. Il suffit d'aller les chercher dans les parcs et autres espaces verts. Pour peu qu'on sache être attentif. Et puis, il y a aussi les nuits. Pas la peine de sortir tard pour écouter un Cachan différent, notamment dans les petits passages comme celui du quartier du Côteau* », à la condition de... chuuut. ■

*étude de la production et de la réception des signaux acoustiques chez les animaux

Bio express

2022/2023 : Conseiller scientifique de l'exposition Music Animale à la Philharmonie de Paris

2022 : Premier ouvrage *Le son de la Terre* (éd. Actes Sud)

2020 : Participation au projet collaboratif Silent-Cities pendant le confinement depuis son jardin à Cachan

2014 : Création de l'éco-acoustique et de son laboratoire

2007 : Entrée au Muséum national d'Histoire naturelle

2002 : Diplôme de Docteur es Sciences

1972 : Naissance à Meudon

« *Cachan est une ville multiculturelle, à dimension humaine avec une âme de village.* »

10 BONNES RAISONS DE CHOISIR iad
POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET IMMOBILIER

1. Participez au processus de sélection
2. Honoraires adaptés
3. **Meilleure valeur OFFERT**
4. Suivi personnalisé
5. Large diffusion des annonces
6. Partenariats efficaces pour vendre plus vite !
7. Transactions rapides et sécurisées
8. Synergie Inter-conseillers® favorisant le travail en partage
9. Vérification de la solvabilité des futurs acquéreurs
10. **98% des clients satisfaits et à l'aise de leur achat !**

Soyez bien accompagné pour votre changement de vie.

Admirez les couleurs
de l'automne
depuis votre nouveau chez-vous !

Un projet immobilier ?
Contactez-moi !

Votre Conseillère en immobilier
sur Cachan et ses alentours

Genevieve Carraud
06 13 66 19 12

Pour en savoir plus,
flashez ce QR code !

Isolation

Ravalement

Fenêtres

Combles & VMC

01 41 87 08 25

Agence de Châtenay Malabry

fca-renovation.com

Votre agence
POMPES FUNÈBRES DE FRANCE de Cachan
déménage au
19 avenue Carnot
pendant toute la durée des travaux.

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-243 | N° ORIAS: 18005162

www.pompesfunebresdefrance.com

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Mr.Bricolage

des solutions pour toute la maison et le jardin

29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

ASSAINISSEMENT

TERRASSEMENT - VOIRIE

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

contactez :

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 49 86 08 27
Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr

GROUPES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Groupe Décidons notre Ville

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet

● Groupe Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Groupe Europe Écologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

● Groupe La France Insoumise Cachan

- Dominique Lanoë (président)
- Lionel Jeanjean

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Une agression caractérisée des collectivités par un Gouvernement aux abois

Le nouveau Gouvernement persiste, comme les précédents, à sacrifier les collectivités pour combler ses propres errements budgétaires. Le projet de loi de finances pour 2025 est un véritable coup de massue : 5 milliards d'euros ponctionnés sur les communes, les départements et les régions alors qu'ils subissent déjà de plein fouet l'inflation et la réduction des financements publics.

Trois milliards d'euros vont être unilatéralement et arbitrairement gelés pour 450 collectivités. Le budget de Cachan va être privé de près d'un million d'euros. 1,5 milliard d'euros sont supprimés dans le « Fonds vert » qui accompagne les investissements écologiques des collectivités.

S'ajoute une coupe de 800 millions d'euros dans le Fonds de Compensation de la TVA perçu par les collectivités pour les investissements qu'elles réalisent. Rappelons que les collectivités doivent obligatoirement voter leur budget à l'équilibre sans un euro de déficit. Qu'elles représentent 70 % de l'investissement public civil du pays. Que leur dette, qui ne finance strictement que les investissements, est stable et a toujours été contenue à moins de 9 % du PIB depuis plus de 40 ans. Qu'elles participent ainsi directement à l'équipement et au dynamisme du pays sans que cela ne compromette son avenir.

Cette attaque frontale de leurs finances menace directement les services publics locaux, derniers remparts contre les inégalités sociales et territoriales. Cela est d'autant plus scandaleux qu'on étrangle progressivement leurs recettes (suppression de la taxe d'habitation, de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises...)

Nous devons nous dresser contre ces mesures injustes qui visent à faire payer aux collectivités, et aux services publics qu'elles rendent tous les jours, les cadeaux fiscaux qui ont été faits aux plus riches et aux firmes réalisant des profits totalement démesurés sur le dos du pays. Le seul véritable dérapage budgétaire, c'est celui de l'État ! Il est inacceptable que ce soit nos territoires qui en paient le prix.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe communiste et apparentés



Parlez-vous multiculturel ?

Les langues régionales dans le patrimoine français

À un moment où le ministre de l'Intérieur désigne le multiculturalisme comme une « impasse » et qu'il appelle au « dépassement des origines » pour entrer une identité nationale corsetée, le groupe Communiste rappelle, à la suite de l'historien Antoine Casanova, que la culture se constitue de « tout ce qui contribue à faire d'un sujet humain un être social, pleinement développé. »

La Ville de Cachan met à disposition de ses habitants de nombreux services publics culturels et en facilite l'accès, avec le territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Depuis septembre, les médiathèques sont gratuites. Le théâtre et le cinéma offrent une programmation variée. Les centres sociaux-culturels réouvrent et renouvellent leurs activités – tous les Cachanais peuvent en devenir adhérents.

Le multiculturalisme est une politique de respect pour toutes les cultures. Les associations artistiques participent au développement du vivre-ensemble. La tenue annuelle des Chemins d'Arts montre concrètement comment la culture crée des ponts entre les individus et abat les murs entre les communautés que certains voudraient conserver.

Nous soutenons les actions culturelles valorisant l'ouverture aux diversités. Nous vous encourageons donc à marquer la 41^e journée internationale des cultures et langues créoles, le 7 novembre 2024, en allant au cinéma La Pléiade pour une projection-débat. Au programme : le documentaire *Ziskakan* réalisé par Sébastien Folin, un exposé sur le créole martiniquais par les universitaires Anne Zribi-Hertz et Jean-Louis Loïc, et un moment poétique avec la slammeuse Simone Lagrand. Parce que parmi les 19 millions de créolophones dans le monde, se trouvent, sans nul doute, quelques Cachanais !

Groupe communiste et apparentés

Groupe Décidons Notre Ville



Décidons Notre Ville !

Vous lisez la première tribune de notre Groupe, Décidons Notre Ville (DNV), plus exactement la première tribune depuis septembre 2013.

Depuis 40 ans, Décidons Notre Ville regroupe des Cachanaises et des Cachanais qui veulent s'engager à gauche, en dehors des partis nationaux. L'association, locale, permet de réfléchir et travailler ensemble sur des sujets d'intérêt municipal.

La démocratie locale directe, la co-construction des projets, la participation citoyenne la plus large sont nos objectifs principaux. Ils sont plus que jamais essentiels pour repousser l'abstention et pour ne pas donner prise au populisme et à l'extrême droite.

DNV a participé à la fondation de la Gauche Citoyenne 94 pour partager des réflexions, des pratiques avec des mouvements analogues dans d'autres villes. Les mouvements citoyens indépendants ont offert le ciment de majorités municipales solides, comme à Arcueil ou Orly, ou y ont pris leur part, comme à Gentilly et à L'Haÿ-les-Roses (jusqu'à sa bascule à droite en 2014).

À Cachan, DNV prend toute sa part à cette recherche d'un équilibre entre partis politiques et mouvements citoyens locaux. À l'origine de Cachan Ensemble en 2014 pour créer une gauche alternative, puis dans la majorité municipale Cachan en Commun depuis 2020, DNV apporte sa tonalité locale et participative, comme il l'avait fait de 2001 à 2014.

Aujourd'hui, le contexte politique national nous conduit à porter plus fort l'identité du mouvement local, avec nos valeurs de Citoyenneté, Écologie, Droits de l'Homme et Antiracisme : Penser global et agir local ! Si cette forme d'engagement vous intéresse, n'hésitez plus, contactez-nous sur l'adresse en signature et rejoignez-nous !

Les élu-es du groupe Décidons Notre Ville
dnv-cachan@wanadoo.fr

Groupe Génération-s



5 milliards d'euros

C'est le montant que Michel Barnier veut prendre à nos communes. Car M. Barnier a décidé d'une saignée : il faut payer l'ardoise laissée par sept années de macronisme.

Mais va-t-il pour cela remettre en cause la longue liste de cadeaux fiscaux aux plus riches (5 milliards par an rien que pour la suppression de l'ISF), les subventions sans contreparties pour les grandes entreprises (20 milliards par an de CICE) ?

Va-t-il supprimer le SNU (5 à 10 milliards par an d'après la Cour des Comptes), ou la mise en place de l'uniforme à l'école (2 milliards) ?

Non : il coupe dans les services publics, toujours et encore. Supprimer 4 000 postes d'enseignants, autant de personnes en moins devant nos enfants. Étrangler l'hôpital public, qui est déjà en profonde crise. Supprimer les crédits de la transition écologique, n'en jetez plus ! Sabrer dans les services centraux de l'État. Et puis, bien sûr, occuper les médias en annonçant une nouvelle loi « immigration » alors que la dernière n'a même pas un an !

Et ce sera ainsi 5 milliards perdus dans les budgets de nos villes. Au total, les collectivités du Val-de-Marne vont perdre à minima 87 millions d'après les calculs du sénateur Savoldelli !

Voilà donc les choix de cette coalition de perdants aux élections, les choix d'un Gouvernement issu de la macronie et de la droite, avec le soutien sans participation de l'extrême-droite pour la première fois depuis l'après-guerre. Tout cela est inacceptable.

Tant d'autres choix sont possibles. Vite, la gauche, les écologistes, le Nouveau Front Populaire.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Le premier budget vert de Cachan

Le projet de loi de finance est âprement débattu au Parlement, avec son lot de réduction des moyens alloués aux collectivités et à la transition écologique. Un autre budget se construit à la hauteur des enjeux : le budget vert de Cachan. Un « budget vert » consiste à analyser les lignes budgétaires en fonction de critères environnementaux, pour fournir une vision synthétique de leurs conséquences sur la transition écologique. Réalisé par l'État depuis 2020, une centaine de collectivités se sont elles aussi lancées dans cet ambitieux travail. Dont Cachan ! Projet porté notamment par les élu-es écologistes, le premier budget vert de la Ville accompagnera le budget 2025 après un long travail d'analyse des anciens comptes financiers. Il sera totalement finalisé pour le budget 2026.

En effet, l'urgence climatique demande des actions ambitieuses qui ne peuvent se réduire à une simple addition comptable de dépenses et de recettes. Décrypter les choix financiers de notre Ville avec l'outil du budget vert (les résultats des premières expérimentations sont sur le site de l'Institute for Climate Economics) permettra de vérifier la concrétisation des engagements environnementaux de Cachan, de suivre les investissements dans la planification écologique et, surtout, de mieux comprendre les implications de décisions budgétaires parfois opaques. À plus long terme, l'objectif est de pouvoir prendre en compte ces résultats dans les arbitrages budgétaires pour favoriser la transition écologique.

Ainsi, alors que le Gouvernement continue de reculer sur la transition écologique, notre Ville, sous l'impulsion des élu-es écologistes, et comme de très nombreuses autres, ne tergiverse pas et agit de manière pragmatique et déterminée face à l'enjeu climatique.

Rejoignez-nous et écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Hisser le drapeau de la Paix

La paix ne se fait pas avec la guerre, ni avec la haine. Le dimanche 13 octobre un drapeau palestinien a été hissé à Cachan, le long de l'Aqueduc. Le conflit israélo-palestinien a des répercussions sur notre territoire tant l'horreur qui s'y déroule nous saisit d'effroi. Les premières victimes de cette guerre infinie sont les populations civiles : autour de 1200 morts en Israël et plus de 42 000 en Palestine. L'ONU met en garde contre un risque « génocidaire » en Palestine et des humanitaires dénoncent les prémices d'un « camp de concentration » à Gaza. Aucun peuple ne prévaut sur un autre, toutes les vies se valent et doivent être préservées conformément à la dignité humaine et au droit international. Notre mouvement citoyen, Debout&Unis, appelle au retour de la paix pour les peuples israéliens et palestiniens ainsi que pour toutes les populations civiles ciblées en raison de leur couleur de peau, de leur religion ou en raison d'une guerre de territoire.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, nous commémorerons la fin de la Grande Guerre devant le monument aux morts puis nous nous recueillerons au cimetière de Cachan. Ce jour nous rappelle que des hommes, des femmes et des enfants ont payé de leurs vies l'horreur de cette grande guerre basée sur une idéologie nationaliste. Ce jour nous rappelle aussi que l'histoire peut se répéter sous nos yeux dans l'indifférence coupable et le silence complice si nous ne prenons pas garde à hisser le drapeau de la paix. Nous espérons vous voir nombreuses, à nos côtés le 11 novembre. Toutes les voix comptent pour œuvrer à la paix. «Rendre coup pour coup, c'est propager la violence, rendre plus sombre encore une nuit déjà sans étoiles. Or les ténèbres ne peuvent se dissiper par elles-mêmes. C'est la lumière qui les chasse. De même, la haine ne supprime pas la haine. Seul l'amour y parviendra. C'est là la beauté de la non-violence : libre d'entraves, elle brise les réactions en chaîne du mal.» Martin Luther King.

Le groupe Debout et Unis

Groupe La France Insoumise



Une nouvelle expression

Pour cette première expression du groupe LFI au Conseil municipal, les sujets ne manquent pas :

- Le débat budgétaire en cours à l'Assemblée nationale qui envisage une réduction drastique des moyens pour les communes : soit pour notre ville une ponction évaluée à près d'un million d'euros. Ce qui représente les 3/4 du budget du CCAS ou la moitié de l'investissement pour une rénovation d'école... Pour nous, il est hors de question de réduire des services publics, la seule richesse de la grande majorité de la population !

- La suppression annoncée de 4000 postes d'enseignants qui, si elle devait se concrétiser, aurait sans aucun doute un effet négatif dans nos écoles cachanaises souffrant déjà d'absences non remplacées.

Nous souhaitons aussi évoquer les raisons qui ont conduit à la création du groupe d'élus France Insoumise. Tout d'abord vous dire, qu'il n'y a pas de crise avec les autres composantes de la majorité municipale. Avec elles, nous continuerons d'œuvrer dans le cadre du programme pour lequel nous avons été élus en mars 2020.

Il s'agit simplement de nous mettre en phase avec une réalité politique qui a évolué. LFI représente aujourd'hui une force politique essentielle sur notre ville – 23% lors des européennes 2024 – contribuant au recul de la droite présidentielle et à contenir l'extrême-droite.

Mais LFI Cachan, ce n'est pas que des résultats électoraux, c'est aussi de nombreux militant-es engagé-es dans des actions concrètes, comme les « porte-à-porte » pour les inscriptions sur les listes électorales ou bien la collecte de 387 kg de denrées alimentaires qui ont été remises à une association de solidarité cachanaise.

Nous sommes à votre écoute.

Nous contacter : insoumiscachan@gmail.com 06 66 14 21 18

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Vivre en paix à Cachan

Le 7 octobre a marqué le premier anniversaire des massacres barbares commis par le Hamas envers des civils israéliens. Israël a réagi avec une rapidité et une brutalité qui affecte durement les populations de Gaza, prises comme bouclier par les terroristes.

Sans se voiler la face sur l'urgence humanitaire, il est nécessaire de rappeler que la solidarité avec la population de Gaza n'est en aucune façon un prétexte à importer en France le conflit, comme le font en l'instrumentalisant des personnalités politiques à des fins électorales de manière cynique, ou des mouvements activistes, jusqu'à refuser de condamner le viol d'une jeune femme parce que juive. Depuis un an, les agressions antisémites représentent plus de 50% des agressions racistes, rappelant un passé que personne ne veut voir revenir.

Le dimanche 13 octobre, la provocation est arrivée de manière spectaculaire à Cachan avec un drapeau de l'autorité palestinienne installé dans la nuit sur l'aqueduc.

Le groupe En avant Cachan !, fidèle à ses valeurs, appelle l'ensemble des Cachanaises et Cachanais à la retenue, l'écoute et la tolérance.

Souffler sur les braises à des fins électorales abîme chaque fois un peu plus la démocratie. Mais au final l'appel à la haine, les provocations stériles ne mènent à rien. En France, brandissons le drapeau français comme symbole d'unité, de laïcité, et refusons les discours de violence.

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou, Marc Savariau
enavantcachan@gmail.com

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Mégret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital
- Marc Savariau

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

● Conseiller municipal sans groupe

- Sébastien Trouillas

Groupe Mieux Vivre en Synergie

La majorité de la Maire sous l'emprise d'un adjoint violent ?

Au conseil municipal le 10 octobre dernier, la majorité de la Maire a voté la protection fonctionnelle d'un de ses adjoints.

Que cela révèle-t-il ?

Lors de la campagne des Législatives de juin dernier, cet adjoint Insoumis aurait frappé une militante adverse : celle-ci aurait porté plainte ; cet adjoint aurait lui porté plainte en diffamation. Ce n'est pas la première fois que cet individu aurait été violent : durant la campagne municipale 2020, il aurait tenté de frapper une de nos militantes âgée de 70 ans !

Grâce à la protection fonctionnelle, la Maire a donc obtenu que les frais de justice de son adjoint, possiblement violent avec les femmes, soient payés par les Cachanais, notamment les Cachanaises...

C'est la deuxième affaire qui entache l'honneur de notre ville : en 2021, ce même adjoint avait provoqué une polémique nationale en déclarant « Les Policiers tuent la population ».

Après ces violences verbales, nous avons demandé le retrait de sa délégation d'adjoint : la Maire l'avait protégé.

Après ces possibles violences physiques, sur une femme de surcroît, la Maire protège à nouveau son adjoint.

C'est profondément choquant, d'autant que la Maire a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité.

La raison ?

Parce que la Maire n'a gagné les dernières municipales que grâce à son alliance avec l'extrême gauche, dont cet adjoint est un chef de file ; et qu'elle ne peut espérer conserver son siège qu'en préservant cette alliance déplorable.

Le groupe de Michèle Eskinazi et José Caraméz, signe sa tribune avec Sébastien Trouillas, Conseiller municipal. Tél. 06 61 38 28 35

AUDITION PONT ROYAL

La rubrique de l'audition



Jessica Le Norgant
Audioprothésiste D.E

“

Chers habitants de Cachan,

Je suis ravie de vous retrouver à travers ces lignes pour vous parler de ma passion et de mon engagement en tant qu'audioprothésiste indépendante dans notre belle ville. Depuis plus de 10 ans, j'ai le privilège d'accompagner de nombreux patients dans leur parcours auditif, en leur offrant des solutions sur mesure et adaptées à leurs besoins.

Pourquoi est-il important de prendre soin de son audition ?

La santé auditive est souvent négligée, mais elle joue un rôle essentiel dans notre qualité de vie. Une bonne audition nous permet de profiter pleinement des moments passés avec nos proches, de participer à des conversations enrichissantes et de savourer les plaisirs sonores de la vie quotidienne. Si vous ou un proche ressentez des difficultés auditives, il est crucial de ne pas attendre et de consulter un professionnel ; Ignorer ces problèmes peut entraîner des conséquences sur votre bien-être émotionnel et social.

”



Journée Portes Ouvertes

Pour marquer cette nouvelle parution et vous encourager à prendre soin de votre audition, j'organise une Journée Portes Ouvertes **le 12 Novembre prochain**, dans mon cabinet à Cachan. Ce sera l'occasion idéale pour vous de :

- **Rencontrez un professionnel de santé dédié à l'audition**
- **Bénéficier d'un bilan auditif gratuit**
- **Découvrir des appareils auditifs innovants, et pris en charge à 100%***
- **Rencontrez d'autres professionnels de santé pour des ateliers bien-être**

De nombreuses animations tout au long de la journée, des Mini-conférences et pleins de surprises à découvrir sur place !

Avant le 4 novembre prochain

Inscrivez-vous par téléphone au 01.45.36.08.21 ou par SMS au 06.72.98.25.97.

Chaque inscription vous donne le droit à un ticket pour notre tombola avec des cadeaux exclusifs à la clés !



AUDITION
PONT ROYAL

Pour retrouver nos offres et services

17 Avenue du Pont Royal - 94230 - Cachan - 01.45.36.08.21

COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE

33

Vie pratique

 ORDURES MÉNAGÈRES Déchets non valorisables Lundi, mercredi et vendredi	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Mardi et jeudi + Plus d'infos : citeo.com	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir Jeudi Pas de collecte d'encombrants en août	 DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots Mardi secteur Ouest Mercredi secteur Est  Pour connaître votre secteur, flashez le QR code
---	---	--	--

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Rentrer les bacs après la collecte
Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr





POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 DÉCHETS COMPOSTABLES Accès aux composteurs de quartier : composterrefililo.org	 DÉCHETS TOXIQUES 3 ^e samedi du mois Camion Onyx 9h30 à 12h30 : marché Carnot 13h30 à 14h45 : parking Belgrand 15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps	 DÉCHETTERIE DE PROXIMITÉ 2 ^e et 4 ^e samedis de chaque mois 9h à 13h au 104 avenue Gabriel-Péri à L'Haj-les-Roses (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)
---	--	--	---

DON ET RECYCLAGE

RESSOURCERIES La Mine Cachan La Porterie, 61 avenue du président Wilson La Mine Arcueil 74 avenue de la Convention https://ressourcerie-la-mine.com/la-collecte/	ASSOCIATIONS La pièce solidaire (textile et vêtements) lapiecesolidaire.fr La friperie solidaire (Emmaüs) 14 avenue Louis-Georgon Tél. : 01 43 53 92 71	BORNES Bornes textiles Cinq dans Cachan Boîtes à lire Dans chaque quartier
--	--	---

Contacts utiles

 Collecte des déchets Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Remplacement ou demande de bac Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Prêt de broyeur Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Demande de composteur Maison de l'environnement (Grand-Orly Seine Bièvre) Tél. : 01 41 24 32 17
--	--	---	---

Consultez ville-cachan.fr > rubrique cachan pratique > proprete-environnement

MENU PRÉVISIONNEL DU MOIS DE NOVEMBRE 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 8 nov.	Salade de cœurs de palmiers Rôti de dinde au miel Purée de patates douces Petit suisse Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Taboulé Flan de légumes Camembert Fruit de saison	Céleri vinaigrette Émincé de bœuf à la chinoise Riz Yaourt nature Mirabelles au sirop	Potage de légumes Filet de colin à l'estragon Boulogour Cotentin Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Chou blanc aux noix Carottes et pois chiches sauce forestière Emmental Crème dessert au chocolat
Du 11 au 15 nov.	Férié	Pâté de campagne Filet de hoki au beurre blanc Gélifié au chocolat Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées Tarte aux légumes ratatouille Fromage blanc Pomme au four	Salade de pommes de terre Escalope de dinde normande Chou-fleur persillé Boursin ail fines herbes Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade de mâche Gnocchis à la napolitaine Comté Brownie chocolat
Du 18 au 22 nov.	Salade d'endives et pomme verte Paëlla au poisson Gouda Compote de fruits	MENU VÉGÉTARIEN Pomelo Omelette à la lyonnaise Haricots verts Saint Moret Riz au lait	Salade de pépinettes au basilic Steak sauce poivre Brocolis au beurre Coulommiers Fruit de saison	Poireaux vinaigrette Tajine de poulet aux olives Semoule Yaourt nature Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Carottes rapées Polenta à la mexicaine Mimolette Pruneaux au sirop
Du 25 au 29 nov.	Betterave framboisine Sauté de dinde à la moutarde Riz pilaf Vache qui rit Poire	Potage de potimarron Saumon rôti à l'huile d'olive Fenouil à la provençale Munster Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Œufs durs mayonnaise Dahl de lentilles et riz basmati Faisselle Fruit de saison	Salade batavia Travers de porc au miel ou escalope de dinde" Pommes rissolées Saint-Paulin Semoule au lait	MENU VÉGÉTARIEN Carottes et chou blanc rapé Quenelle de légumes et fondue de poireaux Philadelphia Tarte aux pommes

: Produit issu de l'agriculture biologique • : Produit issu d'une exploitation haute qualité environnementale • : Produit Label rouge • : Produit issu de la pêche durable • : Produit d'appellation d'origine protégée • : Produit d'appellation d'origine contrôlée • : Produit issu d'une démarche agricole et alimentaire durable

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances: céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En fonction d'éventuelles difficultés d'approvisionnement, les menus peuvent être modifiés dans leur composition et dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CONSEILS DE QUARTIER

Conseil de quartier du centre ville : jeudi 14 novembre à 18h30 à la salle Cousté
Conseil de quartier du Coteau : jeudi 28 novembre à 20h à l'école du Coteau

Retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier ainsi que les comptes rendus de réunion sur le site:

ville-cachan.fr > Cachan citoyenne > Conseil de quartier



Hommage à Arlette Friedmann



© DR

Cachanaise depuis toujours, Madame Arlette Friedmann s'est éteinte le 9 août 2024 à l'âge

de 98 ans. Artiste lyrique à Radio France, Madame Friedmann a dirigé conjointement avec son mari Gérard Friedmann la classe de Chant au Conservatoire de Cachan pendant plus de 40 ans et ils ont mené tous deux une carrière internationale. La Ville tient à présenter ses condoléances à sa famille et à ses proches.

LE CARNET DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024*

Naissances

- Haroun AGUELMAME • Amadou-Mouctar BARRY • Emilie BRUAND • Mya CÉSAR • Adama DIATTA • Léa FETTOUS • Alistine GUMAN • Zayd HAMMI • Alaïa KAAKI SALCEDE
- Menorah KAZADI • Walid KEDIS • Myleena LHUISSIER • Thiyaa NAGARAJAH • Béatrice RODIDEAL • Siga SISSOKO • Daphné SPRINGINSFEL • Reem ZERZOUR

Mariages

- Williamine KOUBA et Lemba KUNIBOY

Décès

- Régis PUGNÈRE
- Zo RAMIHON

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen : 01 49 69 69 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69. Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; jeudi de 13h30 à 19h; samedi de 8h45 à 12h30. Fermé lundi 11 novembre.

CONTACTS UTILES

● Commissariat de Cachan et Commissariat principal

15 rue Marx-Dormoy. Du lundi au vendredi de 9h à 18h pour les dépôts de plaintes. Ouvert 24h/24 et 7j/7 pour les urgences. Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 12h30.

● Théâtre Jacques Carat

21 avenue Louis-Georgéon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt
Horaires et tarifs : www.cinema-lapleide.fr
Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt
Tél. : 01 46 63 80 33
conservatoire.cachan@grandorlyseinebievre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins
Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil.
Mardi et vendredi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille sur RDV. 7h50 à 12h et 14h à 17h30.
Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunion d'information organisée le jeudi 3 octobre à 17h. Tél. : 01 49 69 61 81

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au CCAS** : mardi et mercredi de 8h30 à 11h30; samedi de 9h à 12h. Sur rendez-vous.

• **À la bibliothèque centrale** : mardi de 14h30 à 17h30. Un vendredi sur deux (semaine paire) de 14h30 à 17h30. Sur rendez-vous.

Mardi et vendredi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 22h. Mardi de 14h à 22h. Samedi de 9h à 17h.

Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.

Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Information et orientation des jeunes (vie sociale et professionnelle). Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare.

Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30. Tél. : 01 47 40 87 38

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmiers et soignants pour les Cachanais de plus de 60 ans, handicapés et patients Alzheimer.

Tél. : 01 45 47 06 35

● Espoir

Soutien psychologique pour les ados et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 19h et jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39.

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. Sur rendez-vous à la Direction du développement social les 2^e et 4^e de chaque mois, de 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 77

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la Direction prévention, médiation, sécurité.

Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 avenue Aristide-Briand
Tél. : 09 67 38 10 52

• Pharmacie Delpech

40 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 avenue Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 avenue de la Division-Leclerc
Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 47 40 88 41



LES MARCHÉS

Marché traditionnel

37 commerçants vous attendent chaque mercredi et samedi de 8h à 13h, au marché couvert situé avenue Léon-Eyrolles.

Marché artisanal

Rendez-vous rue Guichard le samedi 9 décembre pour découvrir des créations uniques.

Des produits frais, des artisans talentueux et une ambiance conviviale, les marchés de Cachan ont tout pour plaire !



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Il assure gratuitement les 11 vaccinations obligatoires. Prochaines dates : **jeudi 5 décembre de 16h30 à 18h**. Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr
Le centre est fermé le lundi 11 novembre.

+ Plus d'infos

Centre municipal de santé Georges Grün,
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 49 69 61 40



LA VILLE RECRUTE

Détail des postes sur ville-cachan.fr > La Ville recrute. CV et LM à transmettre à la direction des ressources humaines : drh-recrutement@ville-cachan.fr ou par courrier : Hôtel de ville, square de la Libération, 94230 Cachan. Tél. : 01 49 69 69 32 ou 01 49 69 69 38.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

MOIS DE L'ESS

Du 7 novembre au 7 décembre

Rendez-vous sur ville-cachan.fr pour consulter le programme

EXPOSITION

*DES VAL-DE-MARNAIS REMARQUÉS...
DES LÉGIONNAIRES REMARQUABLES*

Du vendredi 8
au mercredi 20 novembre

Hôtel de ville - salle Cécile Hertz-Eyrolles

MARCHÉ PAYSAN SOLIDAIRE

[ORGANISÉ PAR LE COLLECTIF
ALIMENTATION ET AGRICULTURE
DURABLES DE CACHAN]

Dimanche 10 novembre
de 10h à 12h30

Salle du marché, 4 rue des Saussaies

EXPOSITION LA TRÈVE LÉTIENNE DE BARY

Du mardi 12 novembre
au vendredi 31 janvier 2025

Vernissage mardi 12 novembre à 19h
Galerie du théâtre Jacques Carat

INAUGURATION DE LA SALLE GENEVIÈVE CLÉMENT

Vendredi 15 novembre
à 11h30

Salle du marché (renommée Geneviève
Clément), 4 rue des Saussaies

BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE / HIVER [VENTE ORGANISÉE PAR CACHAN SOLIDAIRE AGIR ENSEMBLE]

Vendredi 15 novembre
de 10h à 18h, samedi 16
et dimanche 17 novembre
de 18h à 20h

Grange Joséphine Loupy, 2 rue Gallieni

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX CACHANAIS ! [CÉRÉMONIE D'ACCUEIL]

Samedi 16 novembre à 9h

Hôtel de ville

MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATRICES & PORTES OUVERTES D'ATELIERS

Samedi 16 novembre
de 11h à 18h

La Pampa, 7 avenue Léon-Eyrolles

EXPOSITION ON RÊVE DEBOUT [MYLÈNE BESSON]

Du lundi 18 novembre
au samedi 18 janvier 2025

Vernissage le jeudi 21 novembre
L'Orangerie

FORUM DE LA PARENTALITÉ

Samedi 23 novembre
de 10h à 16h

Salle Geneviève Clément, 4 rue des Saussaies

PLANTATIONS CITOYENNES AU JARDIN PANORAMIQUE

Samedi 23 novembre
de 14h à 17h

Jardin panoramique

HANDICAFÉ®

[RENCONTRE EMPLOI ET HANDICAP
DE CACHAN]

Mardi 26 novembre
de 9h30 à 12h30

Théâtre Jacques Carat

DESCENTE AUX LAMPIONS

Samedi 7 décembre

